

FOCAL ASSEMBLEE GENERALE COMPTE RENDU

Sur convocation de la présidente B. GUIGON, l'assemblée générale de FOCAL s'est tenue le 15 juin 2006 à Nancy.

..... X.... ophtalmologistes étaient présents.

La présidente ouvre la séance à 20h45 et donne lecture du rapport moral :

- 1- sur le plan scientifique : le congrès 2005 sur « la réfraction » a rassemblé 187 participants, à l'occasion de ce congrès, un don de 2000 euros a été fait à l'association des chiens de guide pour aveugles qui a pu ainsi offrir une trentaine d'animaux à des mal voyants. Les remerciements chaleureux de cette association ont été transmis à FOCAL. Les réunions scientifiques en soirée ont aussi obtenu un vif succès et ont rassemblé nombreux ophtalmologistes autour de l'occlusion veineuse (mars 2005), les nouveautés de la CCAM (juin 2005) et la posturologie (decembre 2005).
- 2- La présidente rappelle la modification dans les dates des élections, cette modification a été décidée et votée à l'unanimité par le CA du 24 janvier 2006, et les futures élections auront lieu en mars 2007. Elle rappelle les noms des membres du CA qui arriveront ainsi à terme : M. ALGAN, P.BECKER, E.BODART, B.GUIGON, D. MOUGEOT, L.PETRY, et lance appel à candidatures.
- 3- La présidente rappelle les modifications survenues dans le bureau de FOCAL, à savoir : V. KRAFFT trésorière (en remplacement de M. BOWYER), L.PETRY et T.MAALOUF, secrétaire général et secrétaire adjoint (en remplacement de D. AUDOUY), et B.GUIGON présidente (en remplacement de L. COLLOT).
- 4- Présentation des comptes : la trésorière V. KRAFFT présente les comptes, le bilan global reste positif ce qui assure à FOCAL une autonomie financière pour deux congrès d'avance. Elle remercie par la même occasion le sponsoring des laboratoires qui restent présents et de par ce fait le montant des inscriptions aux différentes manifestations de l'association reste inchangé. Elle insiste sur le fait que les cotisations des adhérents sont cependant en baisse et/ou en retard et un rappel plus ferme sera réalisé. Le commissaire aux comptes E. BODART Atteste que la comptabilité est conforme aux règles en vigueur et qu'à toutes les dépenses qui figurent dans le compte d'exploitation correspond une facture en bonne et due forme .

La présidente conclue alors l'assemblée générale en donnant la parole au Professeur A. BRON de Dijon, présent à cette soirée pour présenter la session scientifique (iris plateau).

Le secrétaire de séance
T. Maalouf

La présidente
B. Guigon